



Ville d'Esch-sur-Alzette

**Secrétariat**

Date de l'annonce publique de la séance:

11.10.2007

Date de la convocation des conseillers :

11.10.2007

point de l'ordre du jour no:

11-01

**Délibération du Conseil Communal  
de la Ville d'Esch-sur-Alzette**

**Séance publique du 19 octobre 2007**

**Présents:** Mutsch, bourgmestre, Braz, Hinterscheid, Spautz, échevins, Maroldt, Snel, Hannen, Jaerling, Knaff, Hildgen, Codello, Zwally, Wohlfarth, Weidig, Becker, conseillers, Clement, secrétaire communal.

**Absents :** Tonnar, échevin, Hoffmann, Roller, Huss, conseillers

## Le Conseil Communal;

**Objet: Convention de viabilisation pour le projet « Prolongement de la rue de la Source »**

Vu la convention de viabilisation du 17 octobre 2007 signée entre la Ville d'Esch-sur-Alzette et la société G.R. ImmoTrust s.a. d'Esch-sur-Alzette ;

Considérant que cette convention a pour objet le projet de la « Prolongation de la rue de la Source » à Esch-sur-Alzette ;

Considérant qu'il a été convenu que la société G.R. ImmoTrust s.a. prend à charge ladite prolongation de la rue de la Source avec les infrastructures nécessaires (voirie, électricité, gaz naturel, antenne, équipements d'approvisionnement d'eau potable ainsi que des équipements d'évacuation d'eau pluviales et usées) ;

Considérant que la société G.R. ImmoTrust s.a. s'engage en plus de produire une garantie bancaire de 160.000 € afin d'assurer l'achèvement des ouvrages ;

Considérant qu'en contrepartie, la Ville cèdera les terrains inscrits section C Esch/Sud N° 1645/4818, 1645/4819, 1645/4820, 1645/4821, 1647/4827, 1647/4828, 1647/4829 et 1647/4830, avec une surface totale de 10,17 ares au prix de 5.000 € par are, afin de permettre la construction de maisons à habitat ;

Vu les conditions et prestations fixées dans la convention ;

Vu le plan de situation ;

Vu la loi communale modifiée du 13 décembre 1988 ;

Sur la proposition du collège des bourgmestre et échevins et après en avoir délibéré conformément à la loi,

**a p p r o u v e  
à l'unanimité**

la convention de viabilisation précitée entre la Ville d'Esch-sur-Alzette et la société G.R. ImmoTrust s.a. d'Esch-sur-Alzette.

En séance

Suivent les signatures

Date qu'en tête

Esch-sur-Alzette, le 19.10.2007  
Pour expédition conforme,  
Le secrétaire communal,

Le bourgmestre,